

**Fondation pour le Développement  
Economique et Social  
FODES-5**



Programme de Développement Intégré  
de la zone d'intervention de FODES-5  
2003-2012

Revu et corrigé

Janvier 2007

## **CONTENU**

### **I. SOMMAIRE**

### **II. GENERALITES**

### **III. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE**

1. Présentation de la situation générale du pays
2. Présentation de la situation de la zone d'intervention
3. Présentation de FODES-5

### **IV. PROPOSITION DE PROGRAMME**

1. Objectif du programme
2. Objectif global
3. Objectifs spécifiques
4. Stratégie du programme
5. Domaines d'intervention
6. Education
7. Activités Génératrices de revenu
8. Eau potable et Assainissement
9. Santé Communautaire
10. Agriculture/Ressources Naturelles/Infrastructures Rurales
11. Renforcement Institutionnel

### **V. CALENDRIER D'EXECUTION**

### **VI. BUDGET**

## I. SOMMAIRE

Ce Plan décennal définit les grandes lignes du programme de développement que la Fondation pour le Développement Economique et Social (FODES-5) compte mettre sur pied au bénéfice des 39,000 habitants des communautés de 2<sup>ème</sup> Section Belle Rivière, 3<sup>ème</sup> Section Dessources, 11<sup>ème</sup> Section Frangipane, 6<sup>ème</sup> Section Jamais Vu et 4<sup>ème</sup> Section Fond Arabie. Ce programme est conçu dans le but de promouvoir de façon durable le développement économique, social et culturel des populations ciblées, en les aidant à assurer la sécurité de leurs moyens d'existence et à avoir accès à des services sociaux de base susceptibles d'améliorer leur qualité de vie.

Ce programme prévu pour 10 ans, s'articule autour de 5 grandes lignes stratégiques, à savoir : la santé communautaire, l'éducation, l'eau potable et assainissement, les activités génératrices de revenu, l'agriculture et la protection de l'environnement. Les principaux objectifs poursuivis sont les suivants :

- Améliorer les conditions sanitaires des 10871 ménages des communautés de la zone d'intervention en leur facilitant l'accès à des soins de santé adéquats et efficaces,
- Améliorer les infrastructures scolaires physiques, la qualité de l'éducation et faciliter l'accès à l'éducation à un plus grand nombre d'enfants de la zone,
- Réduire l'incidence des maladies hydro fécales à travers le développement et la construction de systèmes d'eau potable, la promotion et la construction de latrines, la promotion de l'éducation sanitaire,
- Augmenter le revenu des bénéficiaires à travers la promotion d'activités économiques génératrices de revenu, l'augmentation de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles de base.

Pour atteindre ces objectifs, les interventions suivantes sont prévues :

**Sur le plan sanitaire :** a) Développement d'un mini système local de santé susceptible de prendre en charge la plupart des problèmes de santé de base à l'intérieur de la zone cible. Les services prévus porteront sur : la gestion intégrée des maladies de l'enfance, les soins pré/post natals, le planning familial, la prévention des MST/SIDA, l'hospitalisation de courte durée, un système d'évacuation d'urgence et de référence vers des structures de santé mieux équipées. b) Construction et équipement d'un centre de santé avec lits et d'un dispensaire ; c) Réaménagement et renforcement d'un centre de santé sans lits et d'un dispensaire ; d) Formation d'Agents de santé locaux et de femmes sages.

**Sur le plan éducationnel :** a) Construction et équipement d'une école communautaire moderne à Labrousse ; b) Construction et équipement d'une école vocationnelle ; c) Formation pédagogique et administrative à l'intention des professeurs et des responsables ; d) Intégration des membres des communautés

dans la gestion directe des écoles par la mise en place de comités mixtes de gestion (parents, élèves, professeurs, directeurs, leaders locaux, etc.).

**Sur le plan eau potable et assainissement :** a) Développement en plusieurs volets d'un système d'eau potable sur environ 70 kilomètres ; b) Promotion et construction de 1500 latrines ; c) Développement d'un programme d'éducation sanitaire à l'endroit des bénéficiaires ; d) Mise en place de comités locaux de gestion et d'entretien.

**Sur le plan agricole et environnemental :** a) Développement d'un projet de production et de plantation de plantules fruitières et forestières ; b) Introduction de techniques améliorées de production ; c) Développement d'un projet d'irrigation de 100 has de terres ; d) Encadrement des producteurs ; e) Réhabilitation de routes agricoles.

**Sur le plan des activités génératrices de revenu :** a) Développement d'un projet de transformation de produits agricoles ; b) Développement d'un projet d'aquaculture ; c) Amélioration de l'accès au crédit pour les micro-entrepreneurs à travers la coopérative pour le Développement des paysans (CODEP).

Une attention spéciale sera accordée à la participation communautaire, à l'intégration entre les composantes et à l'équité du genre, vu que les femmes dans le milieu rural haïtien jouent un rôle important dans la création de revenu et l'entretien des enfants. La problématique du genre sera donc intégrée dans tous les aspects de la mise en place et la gestion du programme afin de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes sur le contrôle des ressources, les prises de décisions, la participation, etc.

Bien que possédant déjà une assez bonne expérience dans la gestion d'activités de développement, mais vu l'amplitude et la diversité du programme, il sera nécessaire de prévoir un mécanisme permettant le renforcement de la capacité organisationnelle et institutionnelle de FODES-5, en vue de garantir la réussite de la mise à exécution du programme.

Un budget de \$US 1, 024,520.85 sera nécessaire pour l'exécution de la première phase du programme, Au cours de cette phase qui couvrira les trois premières années (2003-2005), seront implémentés le projet de transformation des produits agricoles, le premier volet du projet d'eau potable, le projet d'irrigation, le projet de renforcement institutionnel, Les études techniques des autres projets constituant l'ensemble du programme seront également préparées.

## **II. GENERALITES**

Les cinq Sections Communales qui constituent la zone d'intervention de FODES-5 se trouvent parmi les régions les plus défavorisées et les plus négligées d'Haïti. Les populations de ces communautés font face à toutes sortes de difficultés. Les services de base font défaut et les opportunités économiques sont inexistantes. Ce Programme de Développement Communautaire est conçu par FODES-5 dans le but de travailler à la promotion du développement économique, social et culturel de la zone d'intervention, en aidant les populations locales à développer des moyens économiques d'existence durables, et à avoir accès à des services sociaux de base susceptibles d'améliorer leur qualité de vie. Ce programme, échelonné sur une période de 10 ans, est bâti autour de 5 grandes lignes stratégiques dans les domaines de la Santé Communautaire, de l'Éducation, de l'Agriculture/Environnement/Infrastructures rurales, des Activités Génératrices de Revenu, l'Eau et Assainissement.

Tout au long de la mise en application du programme, une attention spéciale sera portée sur la participation communautaire, l'intégration et sur l'équité du genre, vu que les femmes dans le milieu rural haïtien jouent un rôle important dans la création de revenu et l'entretien des enfants. La problématique du genre sera donc intégrée dans tous les aspects du programme afin de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes sur le contrôle des ressources, les prises de décisions, la participation, etc.

Les interventions du programme seront supportées par une approche de sensibilisation et de formation à l'intention des membres des communautés. En ce sens la méthode de communication de masse sera privilégiée à travers l'installation d'une station de radio communautaire pour renseigner la population des efforts en cours et des progrès réalisés, mais aussi et surtout pour diffuser des messages appropriés pouvant conduire aux changements de comportements souhaités.

## **III. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE**

### **1. Présentation de la situation générale du pays**

Haïti est considérée comme l'une des nations les plus pauvres du monde, avec plus de la moitié de ses 8 millions d'habitants vivant au dessous du seuil de pauvreté. Avec une superficie de 27,700 km<sup>2</sup> et une forte densité de population, le pays souffre d'un déficit énorme de terres cultivables et d'une dégradation accélérée de son environnement. 75% de la population vivent en milieu rural avec un revenu per capita ne dépassant pas US\$ 300/an. La centralisation des services étatiques et le manque de ressources font que très peu de services sociaux de base sont disponibles en milieu rural. Le coup d'état de 1991 et

l'embargo économique qui s'en suivit ont provoqué une perte considérable d'emplois dans le secteur de la sous-traitance, une stagnation de l'économie et une importante migration du monde rural vers les centres urbains ou vers l'extérieur. La persistance de la crise politique née des élections controversées de 2000, l'absence d'infrastructures adéquates et la rareté de l'énergie ont rendu les investisseurs tant locaux qu'étrangers très réticents par rapport à Haïti.

Sur le plan sanitaire : l'espérance de vie des haïtiens est passée de 55 à 48 ans depuis que le VIH/SIAD commence à faire des ravages au sein de la population. Les principales causes de décès chez les adultes demeurent le SIDA, les maladies infectieuses et la malnutrition, tandis que pour les enfants ce sont les maladies liées à la diarrhée, la fièvre, les infections respiratoires aiguës, la malnutrition et le VIH/SIDA. Le taux de fécondité est estimé à 4.8 naissances par femme au niveau national et 5.8 naissances en milieu rural. Le taux de mortalité infantile est de 87/1000 à la naissance. Le taux de mortalité maternelle se situe entre 460 et 600/100.000, dû en grande partie au manque d'accès aux soins prénataux, aux taux élevés de fertilité et aux naissances trop rapprochées.

Sur la plan Agricole/Environnemental et création de revenus : l'agriculture représente 30% du Produit Intérieur Brut (PIB) et fournit plus de 65% des emplois. Cependant les terres fertiles propres à l'agriculture sont de plus en plus rares, en ce sens que seulement 20% des terres du pays peuvent être considérées comme arables et la moitié de ces terres se trouvent en montagne. Les exploitations agricoles sont très parcellisées (moins d'un ha en moyenne) et les pratiques agricoles sont archaïques. L'agriculture pluviale est prédominante alors que les pluies sont de plus en plus incertaines et mal distribuées.

La couverture forestière représente moins de 1.5% aujourd'hui, provoquant une dégradation accélérée des sols arables qui sont drainés vers la mer. Une étude de la Banque Mondiale estime qu'entre 10,000 à 15,000 has de terres sont perdus chaque année. Avec la baisse continue des rendements des récoltes, les paysans dépendent en grande partie de la production et la vente du charbon et des dérivés du bois pour subsister. Ce qui fait augmenter chaque jour la pression sur les faibles ressources forestières disponibles.

L'accès aux marchés pour l'approvisionnement en intrants et la vente des produits est très limité. Les familles paysannes disposent de très peu de capitaux pour investir dans des activités économiques et l'accès au crédit formel est limité. Les familles sont obligées de recourir aux usuriers pour contracter des prêts à des taux exorbitants et le plus souvent elles sont obligées de céder leurs jardins avant la récolte ou de se défaire de leurs biens pour payer ces dettes. Ce qui résulte en l'aggravation du processus de décapitalisation des exploitations paysannes.

Sur le plan de l'éducation : D'une façon générale les haïtiens accordent beaucoup d'importance à l'éducation et consentent beaucoup de sacrifices pour envoyer leurs enfants à l'école. Cependant l'éducation tant au niveau du secteur publique que privé (qui contrôle plus de 80% des écoles du pays) coûte extrêmement chère à cause du coût élevé des frais scolaires, des matériels scolaires, des uniformes, etc....auquel les parents doivent faire face. Bien que 82% des enfants de 5 à 17 ans fréquentent l'école, seulement 50% d'entre eux bouclent les 6 ans du cycle primaire. Les reprises et les abandons sont donc très fréquents, ce qui explique que seulement 45.8% des adultes sont lettrés. Les professeurs sont mal formés, sous payés et par conséquent ne peuvent pas fournir une éducation de qualité aux enfants. Les infrastructures scolaires, les matériels pédagogiques et l'administration des écoles en général sont inadéquats.

## **2. Présentation de la situation de la zone d'intervention de FODES-5**

La situation des cinq Sections Communales qui constituent la zone d'intervention de FODES-5 ne diffère pas de la situation générale du milieu rural haïtien. Elles se trouvent parmi les régions les plus défavorisées et les plus négligées d'Haïti. Les familles, pour la plupart nombreuses et dépassant parfois dix personnes par ménages, ne disposent que de revenus économiques très faibles. Plus de 90% des personnes en âge de travailler sont actuellement au chômage, et les plus jeunes se voient obligés d'émigrer vers d'autres villes ou d'autres pays en quête d'un mieux-être.

L'Agriculture et l'élevage qui représentent les principales activités économiques de la région ne sont pas suffisamment encadrées pour permettre aux paysans de dépasser le modèle de subsistance, en dépit de son appréciable potentialité agricole. Le petit commerce reste handicapé faute de voies de pénétration facilement accessibles.

L'enclavement de la région et l'absence d'un système de transport public rendent difficiles les échanges commerciaux avec les communes avoisinantes et beaucoup de produits qui ne peuvent pas être acheminés vers d'autres marchés plus profitables restent à se gaspiller sur place.

Quoique réparties sur quatre (4) Départements Géographiques différents, les populations de ces cinq (5) Sections Communales partagent un environnement physique, social, et économique à peu près similaire dont voici les caractéristiques dominantes:

- Sur le plan géographique : zones de montagnes et de plateaux situées entre 400 à 600 mètres au dessus du niveau de la mer ; pentes escarpées de 15% à 20% en moyenne; climat tempéré.

- Sur le plan démographique : population totale projetée, estimée à 39,090 habitants ; Indice de fécondité : 6.5 enfants par femme ; population jeune ; tendance à la migration vers Port-au-Prince, la République Dominicaine, la Floride et les îles de la Mer Caraïbe.
- Sur le plan économique : la quasi totalité de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les activités économiques dominantes sont : l'agriculture et l'élevage. Cependant les activités commerciales sont handicapées par l'absence de voies de pénétration praticables en toutes saisons.
- Sur le plan de l'éducation : Le taux de scolarisation est très faible du fait de la rareté et de l'éloignement des écoles. Les enfants et les jeunes de cette région risquent de voir leur potentiel et leur avenir sérieusement compromis si aucune intervention sérieuse et intégrée n'est entreprise en ce domaine. Il n'y a pas encore une prise en charge de l'éducation pré-scolaire ni même une école maternelle.
- Sur le plan des infrastructures : en plus de l'absence de routes, la zone ne dispose ni d'électricité ni de téléphone ni de système sanitaire et de protection de l'environnement. La notion d'agglomération reste encore un concept virtuel puisqu'en réalité l'habitat est dispersé, et malgré la présence de nombreux points d'eau, le réseau de captage des sources et d'adduction communale et domiciliaire est encore à l'état embryonnaire.
- Sur le plan sanitaire : les populations de 3 des 5 sections communales: 3e Dessources (Miragoane), 4e Fond Arabie (Petit-Goave), 4e Frangipane (Aquin), n'ont aucun accès à des services de santé de base. La Section Communale 2ème Belle-Rivière bénéficie des services d'une institution fonctionnant seulement avec des Auxiliaires. La seule institution disposant d'un staff approprié pour fournir des services de base se trouve à la section communale 6ième Jamais Vu (Côtes de Fer), mais ne dispose pas d'assez d'équipements et de matériels. L'évacuation des malades et surtout des urgences obstétricales constitue un cauchemar. Cette situation explique le bas niveau de santé de la population de la zone, qui est caractérisé par :
  - Une mortalité infantile et juvénile élevée, due particulièrement à l'incidence et la prévalence élevées de maladies infectieuses et nutritionnelles;
  - Une mortalité maternelle élevée liée à l'absence de prise en charge de la grossesse, de l'accouchement et des urgences obstétricales;

- Une mortalité générale élevée (pour des affections normalement contrôlables par des services de santé de base);
- Un taux d'incapacité élevé lié à la prévalence de maladies débilitantes et invalidantes ;
- Une prévalence inconnue d'infections sexuellement transmissibles et de séropositivité au VIH, en raison de l'indisponibilité de services de dépistage, mais de fait préoccupante par la présence de l'épidémie en Haïti et des mouvements migratoires de certains segments de la population vers Port-au-Prince et les pays avoisinants.
- Sur le plan agricole : Bien que l'agriculture et l'élevage demeurent les principales activités économiques, le manque d'encadrement technique, les mauvaises pratiques agricoles, les mauvaises conditions climatiques, la dégradation de l'environnement suite à la coupe exagérée des arbres, la baisse de la fertilité des sols font que les habitants n'arrivent plus à satisfaire leurs besoins fondamentaux à partir des activités agricoles.

Ce contexte global est d'autant plus exacerbé par la centralisation du peu de biens et services au niveau de la Capitale et à un niveau moindre au niveau des Chefs-Lieux des Départements, qui continue de caractériser la République d'Haïti où la dichotomie entre milieu urbain et milieu rural reste très forte, très ancrée dans les moeurs et très difficile à changer. Ceci permet de comprendre pourquoi, jusqu'en 2002, cette zone reste encore ignorée sur le plan administratif, avec une absence criante de services de base, à l'exception d'un système éducatif minimal bénéficiant d'un maigre support du Ministère de l'Education Nationale, et de seulement deux institutions sanitaires d'un niveau carrément rudimentaire.

Cependant, la population de la zone ne cesse de faire preuve de son dynamisme et de manifester son désir de prendre en charge sa situation pour sortir de la pauvreté. En témoignent la création de la Fondation pour le Développement Economique et Social (FODES-5) et les diverses initiatives déjà entreprises par la Fondation dans ce sens. C'est dans ce contexte particulièrement difficile et encouragée par l'engagement de ses membres que FODES-5 a pensé développer ce programme pour continuer à aider ces populations défavorisées à améliorer leurs conditions de vie et se forger un meilleur avenir.

Ce programme sera exécuté sur une période de dix (10) ans. Dans une première phase qui s'étend de 2003 à 2005, il est prévu de mettre en oeuvre des interventions dans les domaines de l'eau potable et assainissement, de l'irrigation et des activités génératrices de revenu portant sur la transformation

de certains produits agricoles, le micro-crédit et la mise sur pied d'une coopérative de pêche. Ces interventions seront supportées par un programme de renforcement institutionnel à l'endroit de FODES-5, de formation pour les membres bénéficiaires, et un programme de communication de masse à travers l'installation d'une station de radio communautaire pour renseigner la population sur les efforts en cours et les progrès réalisés, mais aussi et surtout pour diffuser des messages appropriés aux changements de comportement souhaités.

### **3. Présentation de FODES-5**

La Fondation pour le Développement Economique et Social, **FODES-5**, créée le 18 juillet 1998 à Labrousse, 3ème section communale de Miragoâne, est une organisation privée philanthropique, laïque, apolitique et à but non lucratif, qui travaille dans cinq sections communales limitrophes, mais réparties sur quatre départements géographiques : 4ème de Petit-Goâve (Ouest), 11ème d'Aquin (Sud), 6ème de Côtes de Fer (Sud-Est), et 2ème et 3ème de Miragoâne (Nippes).

Bien qu'officiellement créée à cette date, son histoire a débuté beaucoup plus tôt dans le temps. En effet, depuis 1985, une première tentative de regroupement des paysans de Labrousse avait permis la mise sur pied de CODELAB (Combite pour le Développement de Labrousse). Et c'est grâce au succès de ses nombreuses initiatives pour l'avancement de la région que s'est graduellement développé un environnement motivationnel favorable à la création de FODES-5.

La Fondation est légalement reconnue et enregistrée à la Mairie de Miragoâne au No. AB06, et est également enregistrée à la Direction du Ministère du Travail et des Affaires Sociales au No. STC-00307. Son Siège Social est situé à Labrousse, 3ième section communale de Miragoâne, Chef-lieu de l'arrondissement de Nippes, dans le département des Nippes.

Cependant, un "Bureau de Coordination" est maintenu à Port-au-Prince, afin de coordonner certaines activités de la Fondation et d'entretenir des relations avec les ressortissants vivant à Port-au-Prince ou à l'étranger, et aussi avec d'autres organisations nationales et internationales susceptibles d'aider la FODES-5 à atteindre ses objectifs.

Depuis l'année 2000, à la demande de ses membres, FODES-5 a créé une coopérative dénommée "CODEP" (Coopérative pour le Développement des Paysans) visant à promouvoir des activités génératrices de revenus pour la prospérité économique durable des familles de l'aire d'intervention. Les activités envisagées sont: l'épargne crédit, la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et piscicoles, et la consommation locale et régionale.

L'un des objectifs de cette coopérative est de créer des filiales dans les localités avoisinantes pour stimuler le regroupement de catégories d'entrepreneurs intéressés à mettre volontairement et librement en commun leurs ressources et leurs expériences professionnelles en vue de se lancer dans d'autres initiatives économiquement rentables pour aider au développement global et continu de la région.

En termes de structures, l'organisation comprend l'Assemblée Générale, l'Assemblée Permanente des Délégués, le Conseil d'Administration, et le Bureau de Coordination Générale qui est une émanation du Conseil d'Administration et qui sert de Bureau Exécutif.

La gestion est assurée par le Conseil d'Administration composé de onze (11) membres élus par l'Assemblée Générale, assistés de conseillers techniques responsables des commissions sectorielles permanentes, pour un mandat de trois ans. Ces commissions techniques sectorielles se spécialisent dans les volets de Santé, d'Education, d'Agriculture, et des Coopératives qui s'efforcent de développer des activités génératrices de revenus. Elles ont également pour responsabilité de maintenir l'interdépendance de ces différents secteurs pour faciliter la cohérence dans les interventions de l'organisation.

Ces structures se ramifient à travers des Bureaux Annexes, et des Comités de Sections Communales qui exécutent directement les activités de la Fondation par section respective. Et c'est à ce niveau que les commissions techniques sectorielles agissent plus directement pour la bonne marche et le suivi des activités prévues dans les plans d'opérations des différents projets. Depuis 2002, FODES-5 a développé un partenariat avec l'Organisation Internationale « Terre sans Frontière » qui lui fournit une assistance technique significative, en particulier dans le domaine de l'eau potable et de l'irrigation.

La mission de la FODES-5 est de travailler à la promotion du développement économique, social et culturel de son aire d'intervention, en aidant les populations locales à développer des moyens économiques d'existence digne et honnête, et à lutter pour obtenir des services sociaux de base susceptibles d'améliorer leur qualité de vie. C'est dans cette optique que la Fondation entreprend un nouveau projet en deux phases en vue de susciter une augmentation du revenu per capita des habitants de la zone.

### **2.3 - Réalisations de FODES-5**

Alors que FODES-5 a été officiellement créée le 18 juillet 1998, son histoire a débuté beaucoup plus tôt dans le temps. En effet, depuis 1985, une première tentative de regroupement des paysans de Labrousse avait permis la mise sur pied de CODELAB (Combite pour le Développement de Labrousse). Ainsi, pour un survol historique plus précis, il paraît opportun de rappeler les initiatives de

1985 à 1998 qui, en raison de leur succès, ont créé un environnement motivationnel favorable à la création de FODES-5.

- 1985 Création de CODELAB à Labrousse.
- 1986 Réalisation de porcheries communautaires.
- 1987 Projet de captage et d'adduction d'eau potable pour la communauté de Labrousse.
- 1988 Aménagement de 13.5 kilomètres de pistes en terre battue et de routes secondaires, de Lhomond (11ème section communale d'Aquin) à Labrousse (3ème section communale de Miragoâne). Ces pistes et routes secondaires ont permis de faciliter l'accès, pour la première fois, aux véhicules tout-terrain à cette zone qui était complètement enclavée.
- 1989 Electrification de la Chapelle de Labrousse par une génératrice. Cette initiative a offert la possibilité de fourniture d'électricité pour les activités sociales dans la communauté. Après 12 ans, cette génératrice fonctionne encore, et a été le véritable moteur de la mobilisation autour de la création de FODES-5.
- 1998 Création de FODES-5 : Elargissement de l'aire d'intervention à 4 autres sections communales autour de Labrousse (voir Carte géographique annexée).
- 1999 Finalisation avec l'assistance technique et financière du Comité Protos/Haïti du système d'adduction d'eau potable à travers la communauté de Labrousse.

Depuis lors, et jusqu'à nos jours, un dynamisme extraordinaire s'est manifesté dans toute la région, attirant vers cette nouvelle fondation orientée vers le développement intégré un nombre impressionnant de membres. Ces derniers subdivisés par pôles d'intérêt ont permis la mise en place d'un ensemble de réalisations simultanées, comme le montre la liste suivante:

- Construction d'un Centre Culturel à Jamais-Vu (6ème section communale de Côtes de Fer, et siégeant à la localité Ricot). Ce centre fonctionnel sert principalement aux activités de formation sur la santé, le développement des coopératives, l'environnement, etc. Erigé à partir des cotisations des membres uniquement, il dispose de 300 places assises.
- Construction de 30 citernes familiales de 3200 gallons chacune, et réparties dans trois sections communales : 3ème de Miragoâne, 4ème de Petit-Goâve, et 6ème de Côtes de fer. Ce projet a été supporté financièrement par "Food for the Poor", et géré et administré par FODES-5.
- Installation de 3 pompes à bras sur des puits artésiens, dont 2 à la 2ème section de Belle-Rivière, et 1 à la 11ème d'Aquin. Ces pompes ont été reçues en dons de Food for the Poor. Mais l'installation technique, l'entretien, la maintenance et la gestion sont sous la responsabilité de FODES-5.

- Implantation de plusieurs pépinières d'arbres fruitiers, tels que mangues, abricots, pamplemousses, oranges etc...., et de plantes à caractère industriel tels que café, noix d'acajou, citrons pour les huiles essentielles, ainsi que d'arbres forestiers et ornementaux comme les flamboyants, les samants, et les bois d'oeuvre : acajou, chênes, sans oublier les cultures maraîchères : aubergines, choux, tomates, carottes, betteraves, oignons, etc....
- Initiation de la pisciculture communautaire pilote, pour la disponibilité de protéines animales de qualité et la vente des surplus en dehors de l'aire d'intervention de FODES sur des marchés profitables pour augmenter les ressources et les revenus de l'organisation.
- Avec le support du BND (Bureau National de Nutrition) et du PAM (Programme Alimentaire Mondial), FODES-5 assure l'entretien du réseau routier existant, selon le système "food for work".
- Interventions ponctuelles de FODES-5 Comme dans : a) la distribution de "JIF" pour le traitement de l'eau et la prévention de la typhoïde, maladie prévalente dans la région, b) la distribution de fournitures classiques à environ 80 écoles à l'ouverture des classes (voir liste annexée).
- Création d'une coopérative dénommée "CODEP" au sein de la FODES-5, visant à assurer la prospérité économique durable des familles de l'aire d'intervention. Les activités envisagées sont : l'épargne crédit, la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et piscicoles, la consommation.
- Formation technique des cadres de la coopérative en matière de santé générale, et de santé sexuelle et reproductive, avec une emphase sur la planification familiale, et aussi en matière de développement des coopératives, en vue de garantir la pérennité des activités socio-économiques de la communauté.
- Formation de trente (30) formateurs et de cent onze (111) animateurs en : Santé reproductive, Planning familiale, Maladies sexuellement transmissibles et VIH/SIDA avec l'assistance technique et financière de POLICY PROJECT.
- Construction du complexe éducatif communautaire de Labrousse (3<sup>e</sup> section communale de Miragoâne) dont le financement a été assuré par la coopération canadienne
- Dotation en équipements énergétiques et mobiliers du centre culturel « Jamais Vu » (6<sup>e</sup> côtes de fer). Financement : Fondation Roncalli (Canada)
- Installation d'une petite usine de transformation de manioc à Barrière Batan (4<sup>e</sup> Petit Goâve). Financement : Fondation Roncalli
- Extension du système d'eau potable de Labrousse vers Sélimat et Ravine d'argent. Financement : Les œuvres du Cardinal Léger.
- Réalisation d'un projet d'amélioration des infrastructures scolaires et d'augmentation de l'offre scolaire « Rentrée Scolaire 2005-2006 » en appui au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

## **IV.- PROPOSITION DE PROGRAMME**

### **1. – Objectifs du programme**

#### **1.1 – Objectif global**

L'objectif global du programme est de travailler à la promotion du développement économique, social et culturel des sections communales de la zone ciblée, en aidant les populations locales à développer des moyens économiques d'existence durables, et à avoir accès à des services sociaux de base susceptibles d'améliorer leur qualité de vie.

#### **1.2 – Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques du programme sont :

- Améliorer les conditions sanitaires de 10871 ménages des communautés de la zone d'intervention en leur facilitant l'accès à des soins de santé adéquats et efficaces,
- Améliorer les infrastructures scolaires physiques, la qualité de l'éducation et faciliter l'accès à l'éducation à un plus grand nombre d'enfants de la zone,
- Réduire l'incidence des maladies hydro fécales à travers le développement et la construction de systèmes d'eau potable, la promotion et la construction de latrines, la promotion de l'éducation sanitaire,
- Augmenter le revenu des bénéficiaires à travers la promotion d'activités économiques génératrices de revenu, l'augmentation de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles de base.

### **2. – Stratégie de mise en œuvre du programme**

La stratégie de mise à exécution du programme sera basée sur la participation communautaire, l'intégration entre les composantes, l'équité du genre et le renforcement institutionnel.

#### **Participation communautaire**

La réussite du programme dépendra en grande partie de la participation effective des membres des communautés concernées aux différentes étapes de sa mise en œuvre. Les interventions de FODES-5 sont généralement développées en fonction des aspirations des membres des communautés et de leur volonté de s'associer pour trouver des solutions à leurs problèmes communs. Il faut donc s'attendre à ce que leur participation soit réelle et active. Cette participation

devra leur permettre d'identifier les contributions et les efforts qu'ils auront à fournir afin de garantir la durabilité des réalisations et de s'approprier les acquis du programme.

### **Intégration**

En dépit de la diversité des interventions, l'intégration entre les différentes composantes du programme sera favorisée le plus possible. Cette intégration permettra de prendre en considération la sécurité des moyens d'existence des ménages dans son ensemble et essayer d'y apporter des réponses cohérentes et complémentaires. Elle permettra aussi, grâce aux effets de synergie, de faire une utilisation rationnelle des ressources disponibles et de maximiser les impacts du programme.

### **Equité du genre**

L'équité du genre a toujours été une préoccupation constante des responsables de FODES-5. Dans le cadre de ce programme, la Fondation cherchera à rétablir l'équilibre des rôles sociaux et promouvoir une plus forte participation des femmes à la prise des décisions. L'appui qu'elles recevront dans plusieurs domaines (animation, formation, information, éducation, crédit, activités génératrices de revenu, etc.) devra contribuer à limiter les blocages à l'origine des disparités et les contraintes d'ordre socio-culturel, juridique et financier, existant entre elles et les hommes. D'importants efforts seront faits pour renforcer l'autonomie financière des femmes et leur pouvoir de représentation au sein des instances de décision familiales et communautaires.

### **Renforcement Institutionnel**

Le renforcement Institutionnel se fera à deux niveaux. D'abord, au niveau de la Direction de FODES, en vue de la rendre apte à faire une bonne gestion du programme et à demeurer un organe de développement durable pour la région. Ce renforcement se fera tant du point de vue logistique, infrastructure, qu'en ressources humaines. Puis au niveau des structures locales, telles la coopérative pour le développement des Paysans, la coopérative des pêcheurs, les associations de planteurs, les comités mixtes de gestion des écoles, les comités locaux de gestion et d'entretien des systèmes, etc..., en vue de créer des compétences locales pouvant garantir la durabilité des interventions.

### **3.- Domaines d'intervention**

#### **3.1– Education**

##### Objectif

Améliorer les infrastructures scolaires physiques, la qualité de l'éducation et permettre à un plus grand nombre d'enfants de la zone d'avoir accès à l'éducation.

##### Zone et population cibles

Les interventions dans le domaine de l'éducation seront développées au bénéfice des enfants des deux sexes en âge de scolarisé résidant à l'intérieur des 5 sections communales de l'aire d'intervention de FODES-5.

##### Interventions prévues

- Construction et équipement d'une école fondamentale appliquée et d'un centre d'appui pédagogique à Labrousse (EFACAP)
- Création d'un réseau d'écoles situées dans la zone d'intervention de FODES-5 et amélioration des conditions de travail de ces écoles.
- Augmentation de la capacité d'accueil des écoles et amélioration de leur structure organisationnelle et de gestion et leurs infrastructures physiques.
- Dotation des écoles du réseau en mobiliers et fournitures scolaires et mise en place d'un système de location d'ouvrages visant la pérennisation du projet
- Construction et équipement d'une école de formation professionnelle (vocationnelle) à Labrousse offrant une formation technique des jeunes des deux sexes (coupe, couture, agriculture, ébénisterie, ferronnerie, mécanique)
- Formation pédagogique et administrative à l'intention des professeurs et directeurs d'écoles
- Mise en place de comités mixtes de gestion (parents, élèves, professeurs, directeurs, leaders locaux)
- Mise en place d'une structure de formation continue à l'intention des acteurs dans le secteur (parents, professeurs et directeurs)
- Mise en place d'un programme de valorisation de la profession d'enseignant
- Mise en place de centres de lecture et de recherches
- Mise en place d'un programme de formation accélérée à l'intention des enfants sur âgés et non-scolarisés

##### Résultats attendus

- Un plus grand nombre d'enfants auront accès à l'éducation
- Existence d'infrastructures scolaires physiques solides et offrant aux enfants et professeurs un cadre agréable de travail

- La qualité de l'éducation sera améliorée et normalisée dans la zone
- Le niveau de compétence des acteurs dans le secteur augmenté
- Les conditions de vie des professeurs améliorées et le taux de roulement et d'absentéisme diminué
- Le rendement scolaire des enfants sera amélioré
- Les parents seront plus conscients de leur rôle dans la gestion de l'éducation de leurs enfants
- Un grand nombre de jeunes auront reçu une formation technique les rendant aptes à aborder le marché du travail et augmenter leur autonomie
- 

Indicateurs :

- # de salles de classes construites et bien équipées
- Niveau de présences
- # de Directeurs formés sur la gestion des écoles et de professeurs. formés sur la didactique de l'éducation fondamentale
- # de comités mixtes de gestion créés ou renforcés
- # de parents formés sur l'importance de leur implication dans la gestion de l'école
- % de réduction d'abandon
- % du taux de réussite aux examens officiels
- % d'enfants en age d'aller à l'école qui fréquente une école
- # de modules développés
- # de jeunes formés
- # de participants gradués

### **3.2– Activités Génératrices de Revenu**

Objectif :

Promouvoir la prospérité économique des bénéficiaires par le développement de petites activités génératrices de revenu.

Zone et Population cibles :

2500 habitants des cinq sections communales touchées par FODES-5

Interventions prévues :

- Développement d'un projet de transformation de produits agricoles
- Mise sur pied d'une coopérative de pêcheurs et d'un projet d'aquaculture au bénéfice des pêcheurs des 6<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> sections communales
- Développement d'un projet de micro-crédit
- Formation, encadrement des micro-entrepreneurs et des pêcheurs

- Renforcement de la capacité organisationnelle des coopératives
- Organisation communautaire

Résultats attendus :

- Le crédit sera plus accessible aux micro-entrepreneurs et pêcheurs
- Le niveau de revenu des micro-entrepreneurs et des pêcheurs sera amélioré
- Les produits agricoles et maritimes de la zone seront mieux valorisés
- Des emplois seront créés au bénéfice des habitants de la zone
- Les exploitations agricoles seront recapitalisées et la production agricole augmentée
- La capacité institutionnelle des coopératives sera renforcée qui deviendront un outil valable pour le développement de la zone

Indicateurs :

- Qté de sessions de formation organisées
- Qté de participants aux séminaires de formation
- Qté de bénéficiaires de crédit ayant remboursé leurs dettes
- Qté de nouveaux produits transformés mis sur le marché
- Nbre d'emplois créés
- % augmentation du revenu des micro-entrepreneurs

### **3.3– Eau et Assainissement**

Objectif :

Réduire l'incidence des maladies hydro fécales à travers le développement et la construction de systèmes d'eau potable, la promotion et la construction de latrines, la promotion de l'éducation sanitaire.

Zone d'intervention et Population cible :

28272 habitants répartis sur 6 sections communales pourront bénéficier du projet d'eau potable et d'assainissement. En effet, en plus des 5 sections communales généralement touchées par les activités de FODES, le projet eau potable desservira également 80% de la population de la 5ème section de Côtes de fer.

Interventions prévues :

- Construction de systèmes d'eau potable (au moins 70 kilomètres)
- Promotion et construction de 1500 latrines
- Education sanitaire sur hygiène personnelle et domestique
- Mise en place et formation de comités locaux de gestion et d'entretien

- Organisation communautaire

Résultats attendus :

- Réduction des maladies hydro fécales, spécialement la diarrhée et la typhoïde
- Plus de gens auront accès à l'eau potable et aux latrines
- La population vivra dans un milieu plus sain et jouira d'une meilleure santé
- Il existera dans les communautés des compétences locales pouvant assurer la gestion des systèmes construits
- Les connaissances de la population augmenteront et leur comportement par rapport à l'hygiène personnelle et domestique changera

Indicateurs :

- Qté de systèmes d'eau potable et de latrines construits
- % de la population ayant accès à un système d'eau à proximité de leur lieu de résidence
- Qté de comités de gestion formés et qui sont fonctionnels
- % de la baisse de l'incidence des maladies liées à l'eau

### **3.4- Santé Communautaire**

Objectif :

Améliorer les conditions sanitaires des 10871 ménages des communautés de la zone d'intervention en leur facilitant l'accès à des soins de santé adéquats et efficaces

Localisation et population cible :

Le projet de santé sera développé au bénéfice des 39,090 habitants des 5 sections communales formant la zone d'intervention de FODES-5, répartis comme suit :

- 2<sup>ième</sup> Section Belle Rivière (Miragoâne) 8,006 habitants,
- 3<sup>ième</sup> Section Dessources (Miragoâne) 7,169 habitants
- 11<sup>ième</sup> Section Frangipane (Aquin) 6,698 habitants
- 6<sup>ième</sup> Section Jamais Vu (Cote de fer) 8,166 habitants, et
- 4<sup>ième</sup> Section Fond Arabie (Petit-Goâve) 9.051 habitants

A noter qu'en plus de ces bénéficiaires directs, au moins 80,000 habitants des autres sections avoisinantes auront accès aux services de santé.

Interventions prévues :

- Développement d'un mini système local de santé susceptible de prendre en charge la plupart des problèmes de santé de base de la zone et qui offrira les services suivants :

- Services ambulatoires et de Premiers Soins
  - Gestion Intégrée des Maladies de l'Enfance (Diarrhée, Immunisation, Surveillance Nutritionnelle, Contrôle des infections respiratoires aiguës, etc.)
  - Services pré/post natals – Assistance à l'accouchement
  - Assistance pour le Planning Familial
  - Lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA et les maladies les plus courantes
  - Hospitalisation de courte et moyenne durée
- Construction et équipement d'un centre de santé avec lits et d'un dispensaire
- Réhabilitation, renforcement et équipement d'un centre de santé sans lit et d'un dispensaire
- Formation de promoteurs locaux de santé et de matrones
- Mise en place d'un système de référence et de communication permanent avec d'autres centres de santé mieux équipés de la zone
- Renforcement et Organisation communautaire

#### Résultats attendus :

- Augmentation de la couverture sanitaire et de l'utilisation des services de santé de base dans la zone
- Amélioration des conditions sanitaires générales de la population
- Existence dans la zone d'institutions de santé ayant la capacité technique et managériale de fournir des services de santé de qualité
- Changement du comportement et amélioration des connaissances de la population par rapport aux problèmes de santé

#### Indicateurs :

- % d'enfants de 0 à 36 mois complètement couverts par la vaccination
- % d'enfants de 0 à 5 ans traités contre les maladies courantes de l'enfance
- % réduction du taux de malnutrition
- Qté de femmes enceintes soignées et d'accouchements réalisés dans les meilleures conditions sanitaires
- % membres de la population en âge de procréer ayant reçu des informations sur le planning familiale et les IST/SIDA
- Qté de promoteurs locaux et de matrones formés

### **3.5 – Agriculture /Ressources Naturelles / Infrastructures rurales**

#### Objectif

Augmenter la production agricole et le revenu des planteurs à travers la promotion et la mise en application de pratiques agricoles durables et la gestion rationnelle des ressources naturelles de base.

#### Localisation et population cible

Les 5 sections communales dans lesquelles intervient la FODES

#### Interventions prévues

- Formation et encadrement des planteurs
- Réhabilitation de l'environnement (production et plantation d'arbres fruitiers et forestiers, conservation de sols et de l'eau)
- Augmentation de la production agricole (introduction de nouvelles cultures rentables, des denrées d'exportation, de nouvelles variétés plus performantes, de nouvelles techniques de production)
- Amélioration du système traditionnel de stockage des grains
- Développement de petits périmètres irrigués
- Production de matière première pour le développement de l'agro-industrie (transformation de fruits, de pistache, de manioc, etc.)
- Réhabilitation de 50 Kms de routes agricoles pour l'écoulement des produits
- Renforcement des organisations locales autour de la production

#### Résultats attendus

- Les planteurs ciblés auront diversifié leurs bases de revenu et seront moins dépendants des systèmes traditionnels de production
- La fertilité des sols sera améliorée et maintenue à un niveau pouvant favoriser le développement de l'agriculture
- La production agricole et la couverture végétale de la zone seront augmentées
- Les produits agricoles seront mieux valorisés par le développement de l'agro-industrie
- Les planteurs seront plus sensibilisés sur la nécessité de s'organiser pour mieux gérer leurs ressources naturelles
- L'environnement de la zone sera mieux protégé.

#### Indicateurs

- Qté de sessions de formations organisées
- Qté de planteurs formés
- Qté de nouvelles variétés introduites

- Qté de planteurs ayant adopté de nouvelles pratiques agricoles
- % augmentation du rendement des cultures
- Qté has protégés
- Qté has mis sous irrigation

### **3.6 - Renforcement Institutionnel**

Bien que possédant déjà une assez bonne expérience dans la gestion d'activités de développement, vu l'amplitude et la diversité du programme envisagé, il sera nécessaire d'offrir à FODES-5 l'opportunité de renforcer sa capacité organisationnelle et institutionnelle, en vue de garantir la pleine réussite de la mise à exécution du programme.

Le renforcement Institutionnel se fera à deux niveaux. D'abord, au niveau de la Direction de FODES, en vue de la rendre apte à faire une bonne gestion du programme et à demeurer un organe de développement durable pour la région. Ce renforcement se fera tant du point de vue logistique, infrastructure, qu'en ressources humaines. Puis au niveau des structures locales, telles la coopérative pour le développement des Paysans, la coopérative des pêcheurs, les associations de planteurs, les comités mixtes de gestion des écoles, les comités locaux de gestion et d'entretien des systèmes, etc...., en vue de créer des compétences locales pouvant garantir la durabilité des interventions.

## CALENDRIER D'EXECUTION

ACTIVITES	ANNEES									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Renforcement Institutionnel de FODES										
Construction école Nationale communautaire de Labrousse										
Transformation Produits Agricoles										
Installation d'une station de Radio Communautaire et Promotion des droits humains.										
Eau potable et Assainissement		1 <sup>er</sup> volet		2 <sup>eme</sup> volet		3 <sup>eme</sup> volet		4 <sup>eme</sup> volet		5 <sup>eme</sup> volet
Santé Communautaire										
Agriculture/Ressources Naturelles										
Irrigation										
Aquaculture										
Réhabilitation routes agricoles										
Construction / mise en oeuvre d'une école vocationnelle										
Suivi-Evaluation										

